

## Communiqué de presse

15/12/2020

### Colruyt rappelle le haché de porc bio

Lors de contrôles microbiologiques chez le fournisseur, la **présence de Salmonelle** a été constatée dans le produit **haché de porc bio 400 g portant la date limite de consommation (DLC) 18/12/2020**.

En concertation avec l'AFSCA, Colruyt a donc décidé de retirer le produit concerné de la vente.

Les clients qui ont acheté ce produit sont invités à ne pas le consommer et à le ramener en magasin, où il leur sera remboursé. Entre-temps, tous les magasins ont retiré les produits concernés des rayons.

#### Description du produit :

- **Haché de porc bio 400 g**
- Date limite de consommation (DLC) : 18/12/2020
- Numéro d'article : 17968
- Période de vente : du 9/12/2020 au 15/12/2020 inclus



**Ce produit a été proposé à la vente dans les magasins Colruyt en Belgique.**

Pour plus d'informations, les clients peuvent contacter le Service Clientèle de Colruyt Group au 0800 99 124.

#### Symptômes possibles d'une intoxication à la Salmonella

Les symptômes possibles d'une intoxication causée par la Salmonella sont fièvre, crampes abdominales et diarrhée. Ces symptômes se déclarent généralement dans un délai de 12 à 48 h après l'ingestion.

Les symptômes durent en général de 4 à 7 jours, et la plupart des personnes récupèrent sans traitement spécifique. Les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes immunodéprimées et les personnes âgées font partie des groupes à risque. Chez ces personnes, les symptômes peuvent être sévères au point d'imposer l'hospitalisation du patient.

Les personnes qui ont consommé ce produit et qui présentent ce type de symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Personne de contact pour les journalistes :

Service Presse Colruyt Group

Tél. : 0473 92 45 10